



RARE EARTH ELEMENTS FUND

**Rapport semestriel non audité
30 juin 2023**

CACEIS (Switzerland) SA

Route de Signy 35 - Case postale 2259 CH-1260 Nyon 2
Tél. +41 58 261 94 00 - Fax +41 58 261 94 60
www.caceis.com

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du fonds	3
Intervenants dans la vie du fonds	4
Informations générales sur le fonds ombrelle et les compartiments	5
Performances	6
Rémunérations.....	7
Principes d'évaluation et de calcul de la valeur nette d'inventaire	8
Indications sur les affaires d'une importance économique ou juridique particulière	9
Rare Earth Elements Fund (CHF)	10

Fonds ombrelle contractuel de droit suisse relevant du genre «autres fonds en placements traditionnels» subdivisé en compartiment suivant :

- Rare Earth Elements Fund (CHF)

Direction

CACEIS (Switzerland) SA
Route de Signy, 35
CH-1260 Nyon

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise
Place Saint-François 14
CH-1003 Lausanne

CACEIS (Switzerland) SA**Conseil d'administration :**

Thies Clemenz	Président
Yvar Mentha	Vice-président
Jacques Bourachot	Administrateur
Philippe Durand	Administrateur
Marc-André Poirier	Administrateur
Jean-Pierre Valentini	Administrateur

Direction :

Oscar Garcia	Directeur Général
Claude Marchal	Sous-directeur
Lionel Bauer	Sous-directeur

Gestionnaire mandaté :

Active Niche SA (depuis le 01.01.2023)
Avenue de la Gare 1,
1003 Lausanne

Dolefin SA (jusqu'au 31.12.2022)
Rte de St-Cergue 310,
1260 Nyon

Banque dépositaire :

Banque Cantonale Vaudoise
Place Saint-François 14
CH-1003 Lausanne

Société d'audit :

KPMG SA
Esplanade de Pont-Rouge 6, 1211 Genève

Le Rare Earth Elements Fund est un fonds de placement de droit suisse relevant de la catégorie "Autres fonds en placements traditionnels" au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006. Le contrat de fonds a été établi par CACEIS (Switzerland) SA, à Nyon, en sa qualité de direction du fonds, avec l'approbation de la Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne, en sa qualité de banque dépositaire, soumis à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (ci-après la FINMA) et approuvé la première fois par cette dernière en date du 31 mars 2010.

Le fonds est basé sur un contrat de placement collectif (contrat de fonds) aux termes duquel la direction du fonds s'engage à faire participer l'investisseur au fonds, proportionnellement aux parts qu'il a acquises, et à gérer le fonds conformément aux dispositions de la loi et du contrat de fonds, à titre autonome et en son propre nom. La banque dépositaire est partie au contrat de fonds conformément aux tâches qui lui sont dévolues par la loi et le contrat de fonds.

Conformément au contrat de fonds, la direction est en droit, avec le consentement de la banque dépositaire et l'autorisation de l'autorité de surveillance, de créer à tout moment d'autres classes de parts, de les supprimer ou de les regrouper.

Performances

	Lancement	2022	2023*	Depuis le lancement*
Rare Earth Elements Fund (CHF)	02.07.10	-23.85%	-14.15%	77.10%

* Jusqu'au 30.06.2023

De par la nature de sa stratégie de placement, le fonds n'utilise pas de benchmark. Les références aux performances passées ne sauraient garantir leur évolution future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais qui peuvent être perçus lors de la souscription et du rachat de parts.

Rémunérations :**Rémunérations et frais à la charge de l'investisseur** (extrait du § 18 du contrat de fonds)

Commission d'émission en faveur de la direction du fonds, de la banque dépositaire et/ou des distributeurs en Suisse et à l'étranger	au maximum 2.00% de la valeur nette d'inventaire
Commission de rachat en faveur du fonds	au maximum 0.50% de la valeur nette d'inventaire

Rémunérations et frais à la charge de la fortune du compartiment (extrait du § 19 du contrat de fonds)

Commission de gestion (Calculée sur la valeur nette d'inventaire des compartiments)	p.a. 1.80% au maximum
--	---------------------------------

Elle est utilisée pour la direction, l'Asset Management et la commercialisation du compartiment.

Commission de la banque dépositaire
(Calculée sur la valeur nette d'inventaire des compartiments)

- tranche jusqu'à CHF 20'000'000.-	p.a. 0.15%
- tranche dès CHF 20'000'001.-	p.a. 0.10%

Commission de performance, selon le principe du «High-Watermark»	20.00% de la performance réalisée au-dessus du «hurdle rate» (10% par an)
--	---

Commission de la direction pour le versement du produit de liquidation	0.50% de la valeur nette d'inventaire
--	---

Pour le versement du produit annuel aux investisseurs, la banque dépositaire débite le compartiment d'une commission de 0.50% au maximum du montant brut distribué.

Taux effectivement appliqués pour les rémunérations et frais à la charge du fonds

Commission de gestion	1.80%
-----------------------	--------------

Commission de la banque dépositaire

- tranche jusqu'à CHF 20'000'000.-	0.15%
- tranche dès CHF 20'000'001.-	0.10%

En supplément, les autres rémunérations et frais accessoires énumérés dans le § 19 du contrat de fonds peuvent être facturés aux compartiments.

Dans le cadre de la commercialisation, des commissions d'état sont versées aux distributeurs et partenaires de distribution et des rétrocessions sont versées à des investisseurs institutionnels qui détiennent des parts de fonds pour des tiers sous l'aspect économique.

La commission de gestion des fonds cibles dans lesquels la fortune du fonds est investie ne peut dépasser 5 % au maximum en tenant compte d'éventuels rétrocessions et rabais.

«Soft commissions»

La direction du fonds n'a pas conclu de conventions concernant des «soft commissions».

Principes d'évaluation et de calcul de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire de chaque compartiment est déterminée à la valeur vénale à la fin de l'exercice annuel et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées, dans l'unité de compte du compartiment correspondant. Les jours où les bourses ou marchés des pays principaux de placement d'un compartiment sont fermés (par exemple : jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul de la valeur nette d'inventaire dudit compartiment.

Les placements négociés en bourse ou sur un marché réglementé, ouvert au public doivent être évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible, doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le chapitre précédent.

La valeur d'instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés à une bourse ou sur un marché réglementé ouvert au public est déterminée de la manière suivante : le prix d'évaluation de tels placements est adapté successivement au prix de rachat, en partant du prix net d'acquisition, avec maintien constant du rendement de placement calculé en résultant. En cas de changements notables des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements est adaptée aux nouveaux rendements du marché. En cas de prix actuel manquant du marché, on se réfère normalement à l'évaluation d'instruments du marché monétaire présentant des caractéristiques identiques (qualité et siège de l'émetteur, monnaie d'émission, durée).

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'un compartiment est obtenue à partie de la valeur vénale de la fortune du compartiment, réduite d'éventuels engagements du compartiment, divisée par le nombre de parts en circulation. Elle est arrondie à CHF 0.10.

Indications sur les affaires d'une importance économique ou juridique particulière

En date du 30 juin 2023, CACEIS (Switzerland) SA, en qualité de direction des fonds contractuels de droit suisse de la catégorie « Autres fonds en placements traditionnels » Rare Earth Elements Fund (le «Fonds») et Banque Cantonale Vaudoise, en qualité de banque dépositaire, informent les investisseurs des modifications apportées au prospectus avec contrat de fonds intégré:

1. Modifications du contrat de fonds de placement

§ 1 – Dénomination, société et siège de la direction de fonds, de la banque dépositaire et du gestionnaire de fortune

- Fusion de Dolefin SA (gestionnaire de fortune des Fonds) avec Active Niche Funds SA avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023

La fusion avec Active Niche Funds SA permettra de dégager une synergie des expertises mutuelles et offrira aux investisseurs un accès à une gamme élargie et attrayante de produits de la même entreprise.

L'ancienne équipe de Dolefin SA continuera à fournir tous les produits et services actuels depuis ses bureaux de Nyon, comme elle l'a fait jusqu'à présent.

Par conséquent, le nouveau gestionnaire de fortune des Fonds sera Active Niche Funds SA et en conséquence la documentation des Fonds est modifiée pour refléter ce changement.

Pour les porteurs de parts des Fonds, cette opération s'effectuera sans frais.

2. Modifications du prospectus

Les données relatives au Total Expense Ratio ont été mises à jour.

3. Informations d'ordre général

Les investisseurs sont informés que lors de l'approbation de la modifications du contrat de fonds, la FINMA examine la modification ci-dessus au § 1 au sens de l'art. 35a al. 1 let. a-g OPCC et constate leur conformité à la loi.

Les détenteurs de parts sont rendus attentifs au fait qu'ils ont la possibilité de faire valoir leurs objections auprès de la FINMA, Laupenstrasse 27, 3003 Berne, dans les 30 jours qui suivent cette unique publication ou de demander le paiement de leurs parts en espèces dans le respect des délais contractuels ou réglementaires.

La documentation en vigueur ainsi que le texte intégral des modifications peuvent en tout temps être obtenus gratuitement auprès de la direction du fonds sur simple demande. La date d'entrée en vigueur du contrat de fonds ainsi modifié sera fixée par décision rendue par la FINMA, après l'écoulement du délai de 30 jours précité, et sera publiée par cette dernière.

Rare Earth Elements Fund (CHF)

Compte de fortune

	30.06.23	31.12.22
(Valeur vénale)	CHF	CHF
Valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	34'521'109.91	49'126'896.03
Instruments financiers dérivés	-56'078.66	232'449.36
Avoirs en banque		
à vue	98'763.63	503'190.43
Autres actifs	58'252.38	0.00
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	34'622'047.26	49'862'535.82
Engagements en banque	-61'496.65	0.00
Autres engagements	-207'935.14	-249'462.08
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	34'352'615.47	49'613'073.74

Variation de la fortune nette

	01.01.23	01.01.22
	30.06.23	31.12.22
	CHF	CHF
Fortune nette du fonds au début de la période comptable	49'613'073.74	65'620'214.16
Solde des mouvements de parts	-8'558'518.96	-353'064.10
Résultat total	-6'701'939.31	-15'654'076.32
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	34'352'615.47	49'613'073.74

Evolution du nombre de parts

Rare Earth Elements Fund (CHF)

	01.01.23	01.01.22
	30.06.23	31.12.22
Situation en début de période comptable	240'537	242'235
Parts émises	5'711	8'863
Parts rachetées	52'252	10'561
Situation à la fin de la période comptable	193'996	240'537
Valeur nette d'inventaire par part à la fin de la période comptable	CHF 177.10	206.30

Rare Earth Elements Fund (CHF)

Compte de résultats	01.01.23	01.01.22
	30.06.23	31.12.22
	CHF	CHF
Revenus		
Revenus des valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation	395'103.91	907'730.66
Participation des souscripteurs aux revenus courus	-1'634.22	-8'975.86
Total des revenus	393'469.69	898'754.80
Charges		
Rémunérations réglementaires versées :		
à la direction	-69'890.57	-169'073.20
à la banque dépositaire	-28'255.73	-66'357.63
au gestionnaire	-349'452.90	-845'365.85
Frais de révision	-5'874.76	-11'847.00
Intérêts négatifs	0.00	-1'126.48
Intérêts passifs	-9'334.82	-3'423.81
Autres charges	-2'549.39	-6'738.64
Transfert partiel de charges sur gains de capital réalisés	107'247.04	255'443.02
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus courus	23'144.69	7'968.64
Total des charges	-334'966.44	-840'520.95
Résultat net	58'503.25	58'233.85
Gains/pertes du capital réalisés(-es)	1'839'304.57	5'930'657.34
Transfert partiel de charges sur gains de capital réalisés	-107'247.04	-255'443.02
Commissions sur la performance	0.00	-796'288.46
Résultat réalisé	1'790'560.78	4'937'159.71
Variations des gains/pertes du capital non-réalisés(-es)	-8'492'500.09	-20'591'236.03
Résultat total	-6'701'939.31	-15'654'076.32
TER en % :	1.96	3.36
<i>dont la commission pour la performance en %</i>	0.00	1.41

Rare Earth Elements Fund (CHF)

Inventaire de la fortune

Désignation	Total au 31.12.22	Achats	Ventes	Total au 30.06.23	Cours	Valeur vénale CHF	en %
Actions et autres titres de participations et droits-valeurs							
Actions et autres titres de participations							
VESTAS WIND SYSTEMS - BEARER AND/OR SHS	25'000	0	10'000	15'000	179.60	353'363.66	1.02
<i>Danemark</i>						353'363.66	1.02
Couronne Danoise						353'363.66	1.02
HYDROGENPRO - REGISTERED SHS NEL ASA	100'000 1'500'000	0 0	0 0	100'000 1'500'000	19.58 12.56	163'028.97 1'568'675.10	0.47 4.53
<i>Norvège</i>						1'731'704.07	5.00
Couronne Norvégienne						1'731'704.07	5.00
ARAFURA RARE EARTHS LIMITED	20'000'000	0	10'000'000	10'000'000	0.31	1'816'609.76	5.25
ARGENT MINERALS LTD	30'000'000	0	0	30'000'000	0.01	178'682.93	0.52
AUSTRALIAN STRATEGIC MATERIALS LTD	700'000	0	0	700'000	1.10	458'619.51	1.32
BOAB METALS LTD	2'000'000	0	0	2'000'000	0.15	178'682.93	0.52
ENERGY TRANSITION MINERALS L	25'000'000	0	0	25'000'000	0.04	595'609.76	1.72
LYNAS RARE EARTHS LTD	850'000	0	150'000	700'000	6.86	2'858'033.41	8.25
NORTHERN MINERALS LTD	20'750'000	0	0	20'750'000	0.03	395'484.88	1.14
SOUTH 32 LTD	400'000	0	0	400'000	3.76	894'605.85	2.58
<i>Australie</i>						7'376'329.03	21.30
Dollar Australien						7'376'329.03	21.30
5N PLUS INC	600'000	0	100'000	500'000	3.16	1'069'797.94	3.09
GREAT WESTERN MINERALS	8'000'000	0	0	8'000'000	0.00	71.77	0.00
IVANHOE MINES LTD	550'000	0	100'000	450'000	12.12	3'692'834.16	10.67
LARGO INC	260'000	40'000	100'000	200'000	5.48	742'087.69	2.14
LEADING EDGE MATERIALS	1'577'500	0	0	1'577'500	0.16	165'556.31	0.48
MALAGA INC	1'300'000	0	0	1'300'000	0.00	1.16	0.00
MASON GRAPHITE INC	2'000'000	0	27'500	1'972'500	0.21	280'466.49	0.81
NEO PERFORMANCE MATERIALS INC	375'000	25'000	100'000	300'000	8.10	1'645'322.15	4.75
NIOBAY METALS	2'000'000	0	0	2'000'000	0.10	135'417.46	0.39
PACIFIC WILDCAT RESOURCES CORP	443'000	0	0	443'000	0.00	0.39	0.00
PLATINUM GROUP METAL- REGISTERED SHS	1'025'000	0	0	1'025'000	1.85	1'283'926.80	3.71
QUEST RARE MINERALS	3'572'500	0	0	3'572'500	0.02	43'265.68	0.12
SHERRITT INTERNATIONAL	2'500'000	0	0	2'500'000	0.50	837'895.54	2.42
TREVALI MINING CORP	750'000	0	0	750'000	0.00	0.00	0.00
<i>Canada</i>						9'896'643.54	28.58
Dollar Canadien						9'896'643.54	28.58
SOUTH MANGANESE - REGISTERED SHS	30'000'000	0	0	30'000'000	0.50	1'702'661.02	4.92
<i>Bermudes</i>						1'702'661.02	4.92

Rare Earth Elements Fund (CHF)

Inventaire de la fortune

Désignation	Total au 31.12.22	Achats	Ventes	Total au 30.06.23	Cours	Valeur vénale CHF	en %
Actions et autres titres de participations							
ALUMINUM CORPORATION OF CHINA - H- CMOC GROUP LIMITED	1'000'000 4'001'000	0 1'599'000	0 600'000	1'000'000 5'000'000	3.38 4.12	387'541.70 2'361'940.53	1.12 6.82
<i>Chine</i>						2'749'482.23	7.94
CHINA RARE EARTH HOLDINGS LTD	45'000'000	0	9'000'000	36'000'000	0.40	1'630'426.91	4.71
<i>Îles Caïmans</i>						1'630'426.91	4.71
Dollar de Hong Kong						6'082'570.16	17.57
ERAMET SA PLASTIC OMNIUM SA	20'000 80'000	0 0	7'000 0	13'000 80'000	81.95 15.96	1'040'633.88 1'247'178.24	3.01 3.60
<i>France</i>						2'287'812.12	6.61
Euro						2'287'812.12	6.61
SYLVANIA PLATINUM LTD	4'000'000	0	350'000	3'650'000	0.80	3'284'581.26	9.49
<i>Bermudes</i>						3'284'581.26	9.49
MKANGO RESOURCES LTD	2'389'125	0	0	2'389'125	0.10	273'812.92	0.79
<i>Canada</i>						273'812.92	0.79
JUBILEE PLATINUM PLC	8'000'000	0	0	8'000'000	0.08	697'269.60	2.01
<i>Royaume-Uni</i>						697'269.60	2.01
Livre Sterling						4'255'663.78	12.29
DOWA HOLDINGS CO LTD SOJITZ CORP	40'000 200'000	0 0	20'000 100'000	20'000 100'000	4'548.00 3'178.00	564'555.39 1'972'468.16	1.63 5.70
<i>Japon</i>						2'537'023.55	7.33
Yen Japonais						2'537'023.55	7.33
Valeurs mobilières négociées en bourse						34'521'109.91	99.70
WOLF MINERALS	640	0	0	640	0.00	0.00	0.00
<i>Australie</i>						0.00	0.00
Livre Sterling						0.00	0.00
Valeurs mobilières non cotées en bourse, évaluées selon des paramètres observables sur le marché						0.00	0.00
Actions et autres titres de participations						34'521'109.91	99.70
Actions et autres titres de participations et droits-valeurs						34'521'109.91	99.70

Rare Earth Elements Fund (CHF)

Inventaire de la fortune

Désignation	Echéance	Total au 31.12.22	Achats	Ventes	Total au 30.06.23	Cours	Valeur vénale CHF	en %
Instruments Financiers Dérivés								
Options								
NEL ASA CALL	MAR 15.980 17.03.23	17.03.23	0	5'000	5'000	0	0.00	0.00
NEL ASA CALL	MAR 15.990 17.03.23	17.03.23	5'000	0	5'000	0	0.00	0.00
Couronne Norvégienne							0.00	0.00
Options							0.00	0.00
	Echéance	Achats	Devise	Ventes	Devise	Valeur vénale CHF	en %	
Contrat de change à terme*								
	14.08.23	2'628'350.30	CHF	23'000'000.00	HKD	38.66	0.00	
	24.07.23	1'000'000.00	GBP	1'864'737.00	AUD	20'790.11	0.06	
	24.07.23	5'592'126.00	AUD	3'000'000.00	GBP	-63'612.18	-0.18	
	24.07.23	2'504'920.00	CHF	22'000'000.00	HKD	-13'295.25	-0.04	
	13.06.23	2'637'686.00	CHF	23'000'000.00	HKD	0.00	0.00	
	13.06.23	23'000'000.00	HKD	2'635'317.00	CHF	0.00	0.00	
	13.06.23	2'637'686.00	CHF	23'000'000.00	HKD	0.00	0.00	
	23.05.23	5'228'079.00	AUD	3'000'000.00	GBP	0.00	0.00	
	22.05.23	2'579'440.60	CHF	22'000'000.00	HKD	0.00	0.00	
	17.03.23	2'598'347.40	CHF	22'000'000.00	HKD	0.00	0.00	
	23.02.23	5'425'482.00	AUD	3'000'000.00	GBP	0.00	0.00	
	17.01.23	2'511'200.00	CHF	20'000'000.00	HKD	0.00	0.00	
Contrat de change à terme							-56'078.66	-0.16
Instruments Financiers Dérivés							-56'078.66	-0.16

* Cocontractant des opérations OTC: BANQUE CANTONALE VAUDOISE

Rare Earth Elements Fund (CHF)

Désignation	Valeur vénale CHF	en %
Avoirs en banque		
à vue	98'763.63	0.29
Avoirs en banque	98'763.63	0.29

Engagements en banque	-61'496.65	-0.18
------------------------------	-------------------	--------------

Cours de change

1 AUD	=	GBP	0.52619
1 AUD	=	CHF	0.59561
1 CAD	=	CHF	0.67709
1 CNY	=	CHF	0.12391
1 DKK	=	CHF	0.13117
1 EUR	=	CHF	0.97680
1 GBP	=	CHF	1.13193
1 HKD	=	CHF	0.11466
1 JPY	=	CHF	0.00621
1 NOK	=	CHF	0.08326
1 USD	=	CHF	0.89709

Rare Earth Elements Fund (CHF)

Risques sur instruments dérivés selon l'approche Commitment II

Engagement du fonds	% de la fortune nette		Montant
Engagements total brut résultant de dérivés	41.08	CHF	14'113'689.88
Engagements total net résultant de dérivés	26.10	CHF	8'967'162.99
Engagement de prêts de valeurs mobilières et d'opération de pension	0.00	CHF	0.00

Rare Earth Elements Fund (CHF)

Informations des années précédentes

Date	Valeur nette d'inventaire par part		Nombre de parts en circulation	Fortune nette du fonds		Distribution du revenu net par part
31.12.21	CHF	270.90	242'235	CHF	65'620'214.16	0.00
31.12.22	CHF	206.30	240'537	CHF	49'613'073.74	0.00
30.06.23	CHF	177.10	193'996	CHF	34'352'615.47	0.00